



COMMUNE
DE
SURPIERRE

COPIE

Conseil d'Etat CE
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

**Consultation suite à la séance d'information et d'échange du 13 avril 2022
concernant les procédures liées aux projets éoliens**

Madame, Monsieur,

Dans sa séance du lundi 13 juin dernier, le Conseil communal a pris connaissance de votre récent courrier réceptionné dans le cadre de l'affaire citée en titre, lequel a retenu toute son attention.

A cet effet, les membres de l'exécutif vous font part ci-après de leur prise de position :

1. Financement des études de vents pour les projets éoliens dans le canton de Fribourg

Le Conseil communal soutient les démarches visant à poursuivre les études, notamment celle de la mesure du vent, pour confirmer ou infirmer les prédispositions des sites sous cet angle.

2. Mise en place d'un COPIL pour mener une expertise indépendante et/ou des études indépendantes

Le Conseil communal est favorable à la nomination d'un COPIL et approuve les charges & responsabilités qui lui incomberont, lesquelles sont précisées dans votre courrier.

3. Possibilité d'implantation d'un éolienne-test

Le Conseil communal pourrait envisager l'implantation d'une éolienne-test sur le territoire de la commune de Surpierre, ceci pour autant que les conditions suivantes permettent le maintien de l'inscription du site « Surpierre-Cheiry » - P0311 - au PDCant :

- Aboutissement favorable des études, notamment :
 - o Les études de vents ;
 - o L'étude sur les conséquences sur les oiseaux migrateurs, les oiseaux nicheurs et les chauves-souris.

- Préavis favorables du DDPS et Skyguide.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Au nom du Conseil communal

Le Syndic



Jean-Michel Wyssa



La Secrétaire



Stéphanie Sallin